Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 056-215602186-20260115-2026_01_04-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 JANVIR 2026

REGISTRE DES DELIBERATIONS
****

Nombre de conseillers :
En exercice 15
Présents : 10
Votants : 12
Procuration : 2

L'an deux mille vingt-six, le jeudi quinze janvier à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal régulièrement convoqué le sept janvier s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie sous la présidence de Dominique BONNE, Maire.
Etaient présents : DRUGEON Marie Christine – GAUCHER Aline - HUGUEL Yves - JÉHANNO Stéphane
LE CARS Yannick – MANHÈS Christine – MONNIER Régis - PANHALEUX Firmin - POSSÉMÉ André
Absents excusés : AUTRAN Thierry - LEBEDEFF William
Absents non excusés : BROHAN Paul - NEVOUX Claude - PIQUET Joseline
Pouvoir : William LEBEDEFF à André POSSÉMÉ – Thierry AUTRAN à Marie Christine DRUGEON
Secrétaire de séance : Yannick LE CARS

♦♦♦♦♦♦♦♦

Date d'affichage en mairie : le 19 janvier 2026
Envoi préfecture et contrôle de légalité : le 19 janvier 2026

♦♦♦♦♦♦♦♦

2026-12-04_Bâtiment périscolaire : APD - présentation du projet

Christine Manhès présente le dossier définitif des travaux du bâtiment périscolaire (garderie, cantine scolaire et médiathèque-ludothèque), faisant suite à la validation de l'APD par le Conseil municipal lors de sa séance d'octobre. Le montant prévisionnel des travaux ayant été réévalué en raison de l'augmentation des coûts de construction : 1 175 000 € au lieu de 1 000 000 € et conformément au CCAP, le cabinet Play Architecture a transmis un avenant d'un montant de 16 637,25 € HT.

Le tableau de financement est donc rectifié comme ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 056-215602186-20260115-2026_01_04-DE

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Maitrise d'œuvre	113 507,25 €	DETR	282 000,00 €
Travaux de construction	1 175 000,00 €	DRAC	44 700,00 €
Acquisition terrain	60 000,00 €	Région : Bien vivre en Bretagne	120 000,00 €
Notaire	1 875,00 €	Fonds leader	73 899,00 €
Etude de sol et bornage	2 177,00 €	Fonds feder	103 500,00 €
Contrôles techniques et SPS	9 459,00 €	Fonds de concours Questembert C	9 175,00 €
Divers	20 000,00 €	CAF	45 196,00 €
		Total subventions	678 470,00 €
		Emprunts	300 000,00 €
		Auto financements	479 951,90 €
		FCTVA en 2028	200 000,00 €
Total HT	**1 382 018,25 €**		
TVA 20 %	**276 403,65 €**		
Total TTC	**1 658 421,90 €**	**Total TTC**	**1 658 421,90 €**

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident de :

- **De valider l'avenant d'un montant de 16 637.25 € HT**
- **Charger Monsieur le Maire de signer l'avenant n° 1**

(Pour : 12- contre : 0 - Abstention : 0)

Le Secrétaire de séance
Y.LE CARS

Fait et délibéré en séance publique,
les jours, mois et an ci-dessus,
Le Maire,

D.BONNE

MAIRIE DE SAINT-GRAVE - 56 (Morbihan) -